

SERVICE DU CONTENTIEUX

AFFAIRES GÉNÉRALES

D^{er} N° 43878 ; Aff. :

N° B43878

4 juillet 39

Service Central: *Secrétariat Général*

Région: _____

OBJET DE LA CONSULTATION

*Formule de soumission et de
prix valant d'adjudication en
Mantel pour usage de Tabac et autres
objets dans le genre.*

Références :

Observations :

4 Juillet 9

AG.^B

Monsieur VAGOGNE
Secrétaire Général Adjoint

1 doss.

J'ai l'honneur de vous retourner ci-joint les projets de soumission et de procès-verbal d'adjudication que vous m'avez communiqués au sujet de la vente des produits des monopoles du tabac et autres articles dans les gares.

Je suis bien d'accord avec vous sur la rédaction de ces projets. Toutefois, pour plus de clarté, il conviendrait dans le projet de soumission de rédiger le 2^{me} alinéa comme suit :

"Je m'engage :

1° - à payer à la S.N.C.F. un pourcentage de
(en toutes lettres)..... des produits bruts réalisés
(constitués par la totalité des remises consenties par
l'Administration sur les produits du Monopole et par les
bénéfices bruts sur les autres produits) avec un minimum
de redevance annuelle de (en toutes lettres) ...

pendant les deux premières années et de (en toutes lettres)..... pendant les années suivantes, qui sera acquis,, etc

2° - à ouvrir(en toutes lettres) débits de vente".

En ce qui concerne d'autre part le procès-verbal d'adjudication, il y aurait simplement lieu, en première page, au 2^{me} alinéa, à la suite des mots : "l'adjudication ne sera définitive qu'après", de reproduire textuellement les 1° et 2° de l'article 27 du Cahier des Charges.

LE CHEF DU CONTENTIEUX,

Signé : Auzange